

Vivre

Bellegarde

MAGAZINE COMMUNAL JUILLET 2021

FISCALITÉ

Un budget 2021 sans augmentation des taux d'imposition

TERROIR, ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

Protection de l'eau, protection du terroir

ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE

Nuits musicales, succès dès la première soirée



Tous les Samedis
DU 19/06 AU 04/09 2021

Les Nuits Musicales

SAMEDI 19 JUIN 18H

OPENING

MYSTER O RUE DE L'HOTEL DE VILLE
THE DANDY'S PLACE ALLOVON
MARCHÉ NOCTURNE, ANIMATIONS,
JEUX POUR ENFANTS
TOMBOLA GRATUITE 1 VOYAGE À GAGNER

SAMEDI 26 JUIN 18H

PUMP UP THE 80'S RUE HÔTEL DE VILLE

SAMEDI 3 JUILLET 20H

MELODY TRIO PLACE ALLOVON

SAMEDI 10 JUILLET 20H

THE PICKLES RUE HÔTEL DE VILLE

SAMEDI 17 JUILLET 20H

CHORUS PLACE ALLOVON

SAMEDI 24 JUILLET 20H

TIFEN AND CO RUE HÔTEL DE VILLE

SAMEDI 31 JUILLET 20H

PANAM VINTAGE PLACE ALLOVON

SAMEDI 7 AOÛT 20H

UNDERCOVER LIVE MUSIC RUE HÔTEL DE VILLE

SAMEDI 14 AOÛT 20H

WHAT ELSE PLACE ALLOVON

SAMEDI 21 AOÛT 20H

GET DA FUNK RUE HÔTEL DE VILLE

SAMEDI 28 AOÛT 20H

MANHATTAN PLACE ALLOVON

SAMEDI 4 SEPTEMBRE 18H

CLOSING

TABASCO PLACE ALLOVON
LES BARBICHES TOURNEURS RUE HÔTEL DE VILLE
MARCHÉ NOCTURNE, ANIMATIONS,
JEUX POUR ENFANTS
TOMBOLA GRATUITE 1 VOYAGE À GAGNER

Centre ville de Bellegarde



tous les bars/restaurants seront ouverts pour boire et se restaurer

Sommaire

- 2 **ÇA S'EST PASSÉ À BELLEGARDE**
- 6 **FISCALITÉ**
- 17 **TERROIR, ENVIRONNEMENT...**
- 21 **ACTION SOCIALE**
- 22 **VIVRE ENSEMBLE**
- 24 **ENTREPRENDRE À BELLEGARDE**
- 26 **ENFANTS ET JEUNES**
- 26 **PASSION SPORT**
- 28 **CULTURE, LOISIRS ET FESTIVITÉS**
- 30 **AGENDA**
- 32 **TRIBUNES**
- 32 **VIE PRATIQUE**
- 33 **LE LIVRE DE VIE**

Pour être informé gratuitement tous les 15 jours des événements de la ville
Abonnez-vous à Bell'News
bellnews30@gmail.com ✨

Directeur de la publication: Juan-Antoine Martinez
Responsable de la communication: Lucie Roussel
Rédaction et photos: Pascal Crapé
Ont participé à la rédaction et aux photos: élus, personnel municipal, associations et commerces
Création maquette et réalisation: Idéquatation et Renaud Barès
Tirage: 3500 exemplaires
Impression: JF Impression, imprimeur labellisé Imprim Vert
Magazine imprimé sur papier recyclé

Vivre Bellegarde est disponible en feuilleteage sur le site de la ville bellegarde.fr

Pour contacter la rédaction:
04 66 01 03 40 ou p.crape@mairie-bellegarde.fr



Depuis le mois de mai, les mesures sanitaires que nous avons supportées pendant 15 mois s'effacent graduellement. La date du 30 juin marquant le dernier acte de ce retour à la vie normale que nous apprécions tous. Vous trouverez dans ce nouveau numéro le programme des animations de l'été avec notamment le détail

de nos Nuits musicales qui sont une occasion conviviale de nous retrouver en centre-ville, auprès de nos commerces.

Deux sujets importants sont traités dans cette édition : notre budget communal et la protection et gestion de notre ressource en eau. Début avril, le conseil municipal s'est réuni pour le vote des budgets communaux. Cette séance a pu être suivie sur Facebook et les délibérations sont accessibles sur le site de la ville. De nombreux points financiers ont été abordés.

Concernant la fiscalité, nous avons fait le choix de maintenir au niveau 2020 les taux locaux d'imposition. Ce soutien à la population nous a semblé nécessaire après une période floue de crise sanitaire et aujourd'hui, espérons-le, un retour à la vie normale.

En matière d'eau et d'assainissement, nous devons engager d'importants programmes de travaux : réfection totale du parc des compteurs d'eau potable et évolution des capacités de notre station de dépollution Thétys. Cependant ces deux domaines assurés par la commune doivent être dissociés comptablement du budget général de la ville. Il nous faut par conséquent financer ces futurs travaux par des demandes de subventions, mais aussi en répercutant leurs coûts sur la facturation aux foyers. Nous avons fait le choix de répercuter

Pas d'augmentation des taux locaux d'imposition, les finances saines de la ville nous le permettent

Le prix du m³ d'eau, assainissement compris, reste inchangé et est toujours l'un des plus bas du département

ces coûts par une hausse des tarifs forfaitaires d'abonnement des compteurs. Ces modifications détaillées dans les pages suivantes sont effectives dès la facturation de consommation d'eau du premier semestre 2021.

N'oublions pas que la protection de notre ressource en eau, tant ses volumes que sa qualité et potabilité a un coût. Nous devons tous prendre conscience qu'il sera de plus en plus difficile, face aux évolutions climatiques et à celles des réglementations de plus en plus strictes, de maintenir cet avantage unique. Néanmoins, nous ferons tout notre possible pour le conserver.

Passez un bel été avec vos proches et vos amis, soyez prudents.

Juan Martinez MAIRE DE BELLEGARDE



Festival du rire

En plus des artistes annoncés, le public a pu découvrir deux jeunes artistes talentueux parrainés par les têtes d'affiche de ce festival, Waly Dia et Mathieu Madenian. En deux soirées, ce sont donc 6 artistes qui sont montés sur scène pour cette 6^e édition du festival Bellegarde du rire organisée par la ville.



Mathieu Madenian



Waly Dia



Fanny Pocholle



Nino Arial



Douxduille



Yoan Lesavre



La belle équipe de la buvette tenue cette année par l'association « Les petites canailles d'Henri Serment »

Les agents communaux se forment

Que faire face à un départ de feu ? Faut-il évacuer et laisser brûler ? Faut-il intervenir sur le feu ? Quel extincteur utiliser ? Comment l'utiliser ? Quelles précautions prendre avant et après ?

Nul n'est à l'abri d'un risque incendie et toute personne peut se trouver confrontée à un tel problème. Les agents communaux en charge de l'accueil de public, de la restauration scolaire et de l'enfance jeunesse entre autres, en ont bien pris conscience. Ils n'ont pas hésité à répondre présents à la formation incendie proposée par la commune. Sans se transformer en véritables sapeurs-pompiers, ils ont appris tous les rudiments pour bien réagir face à un départ de feu. Au total, 41 agents ont bénéficié de ce cursus d'une demi-journée de formation dispensée par l'Association pour la Formation à la Prévention et à la Sécurité (AFPS).

Présentation du PADD

Le jeudi 24 juin s'est tenue salle des Sources la réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Cette réunion fait suite à celle du 21 décembre 2020 où a été présenté le diagnostic territorial, 1^{re} phase de la procédure de révision générale du PLU. Ces documents sont disponibles à la consultation du public via le site de la ville ville.bellegarde.fr dans le menu « Votre mairie », rubrique « urbanisme », « révision générale du PLU ».





Nuits musicales succès pour la première soirée

Le public était bien présent à cette première soirée du 19 juin, prêt à célébrer entre amis et dans une ambiance conviviale un retour à la « vie normale ».

Les nuits musicales se poursuivent tous les samedis jusqu'au 4 septembre.



Le centre de vaccination COVID de Bellegarde

10 000^E VACCINÉ LE 4 JUIN 2021

Depuis son ouverture le 18 mars, 13 personnes assurent sur place le bon fonctionnement quotidien du centre de vaccinations. Cette équipe composée d'agents communaux, de professionnels de santé et de bénévoles accueille et enregistre les vaccinés, prépare les doses, vaccine et assure l'entretien médical préalable des personnes.

À la partie visible de cette organisation, s'ajoute la partie de l'ombre avec la préparation des plannings et des listings, l'accueil du public et les renseignements téléphoniques, l'ouverture et le suivi des plages de rendez-vous sur doctolib, les relations avec l'ARS et la préfecture... Soit 4 à 5 agents communaux mobilisés. Enfin, n'oublions pas, l'entretien et la désinfection quotidienne du centre de vaccination assuré par 4 agents du service propreté.

Au total, 14 agents communaux en plus de leurs missions habituelles, 7 professionnels de santé et 2 à 3 bénévoles se consacrent à plein ou mi-temps à ce service à la population. Un grand merci aux bénévoles qui viennent renforcer les rangs de cette organisation.

Fin juillet, le centre de vaccination de Bellegarde fermera ses portes.



M^{me} Léone Chocquet, la doyenne des Bellegardais (106 ans), se présente le 9 avril pour se faire vacciner.

LES CHEVALIERS DANS LES OLIVIERS

Les membres de la Confrérie des Chevaliers de l'Olivier du Languedoc Roussillon étaient à Bellegarde le 25 mai. Non pas pour un défilé, comme lors de la traditionnelle Fête de l'Olive, mais pour une véritable action de terrain. Sécateurs à la main, avec leur président et Grand Maître Samuel ACCABAT en tête, nos amoureux de l'olivier sont venus prêter main-forte à l'association locale du patrimoine (ABCP) pour tailler et former les oliviers de l'olivette communale des enfants. Un beau geste qui devrait se reproduire l'an prochain. Les chevaliers de l'olivier s'étant en effet promis de revenir pour réaliser une séance de greffage.

Pour ses 10 ans, la Fête de l'Olive durera 3 jours, du 26 au 28 novembre 2021.

Attention, ça tourne !



Au cours du printemps, deux vidéos ont été réalisées par la ville avec le concours technique de Charles Nesa (Stardust Communication).

Les travaux du Mont Michel effectués et commentés de manière pédagogique par l'ONF ont été le sujet de la première vidéo. Pour la seconde, la caméra est allée arpenter les rayonnages de la médiathèque avec l'objectif de réaliser un spot vidéo promotionnel de ce sympathique lieu de culture. Vous pouvez visionner ces deux petits films sur la chaîne YouTube de la commune

YouTube/Ville de Bellegarde Gard





Budget 2021

Un budget 2021 caractérisé par :

- ☞ **Une maîtrise constante des charges de fonctionnement** avec une vigilance particulière sur les besoins induits par la pandémie (matériel, fourniture pour la protection des agents et la continuité des services ; mise en œuvre du centre de vaccination sur plusieurs mois).
- ☞ **La recherche de financement et l'optimisation des recettes.**
- ☞ **La réalisation des investissements nécessaires pour maintenir la qualité d'accueil de tous les bellegardais** dans les structures communales tout en prenant en compte l'accroissement de population avec la poursuite des projets en cours :
 - ▶ réalisation de la tranche 3 de la RD3 rue de Nîmes ;
 - ▶ études préalables à la rénovation du stade des clairesses ;
 - ▶ études préalables à la construction d'une crèche dans la ZAC des Ferrières et achat du terrain ;
 - ▶ rénovation énergétique de bâtiments (poste de Police municipale et salle des Sources) ;
 - ▶ achat de parcelles et d'immeubles en lien avec la rénovation urbaine.

9 669 870,34 €

votés en fonctionnement

5 841 278,11 €

votés en investissement

Vie associative locale



Subventions

174 300 €

Bien qu'avec la crise sanitaire de nombreuses associations locales n'aient pas repris leurs activités depuis un an, Monsieur le Maire a proposé aux membres du conseil municipal de maintenir le montant des subventions au niveau de celui de 2020. Il a rappelé toute l'importance du monde associatif pour la ville et salué les bénévoles qui l'animent.

Fiscalité

ors de la séance du conseil municipal du 1^{er} avril 2021, Monsieur le Maire a proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021 et de les maintenir à leur niveau de 2020. Proposition adoptée à la majorité.

Sur cette question, il a expliqué que si la **suppression de la taxe d'habitation** constituait un plus pour les finances des ménages, elle avait une incidence directe sur les finances communales avec **une perte de 200 000 € de recettes liées à la fiscalité en 2021 pour notre ville.**

Ainsi cette année, si les finances saines de la commune permettaient de ne pas augmenter les taux d'imposition, il n'était cependant pas possible de les baisser. Il a ajouté que néanmoins cette promesse de campagne serait tenue dès que possible.

Rappel

Une baisse de 14% avait déjà été effectuée au cours du mandat précédent

2014

- 2%
taxes locales communales

Consciente des difficultés financières de la population dans un contexte économique national morose, la municipalité continue à ne pas augmenter les impôts locaux.

2015, 2016 et 2017

reconduction des taux à l'identique

2018

- 2%
taxes foncières (bâti et non bâti)

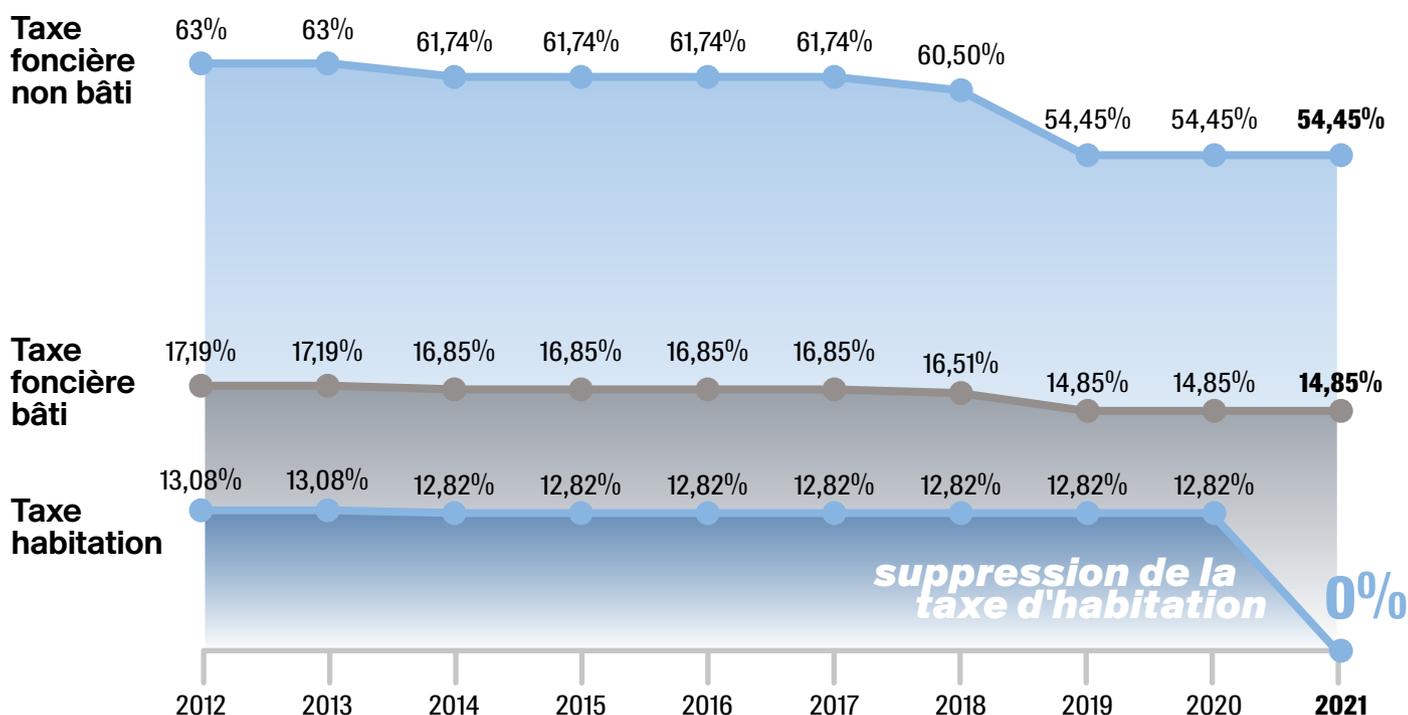
2019

- 10%
sur les taux communaux

2020 et 2021

aucune modification des taux

Évolution de la fiscalité sur 10 ans



Eau et assainissement

Budget assainissement

Pour 2021, la priorité sera portée sur la réalisation du schéma directeur d'assainissement (100 000 € HT) et l'extension de la station de traitement des eaux usées Thétys pour répondre à l'augmentation de la population (300 000 € HT).



Budget eau

En 2021, le budget de l'eau va être mobilisé pour répondre aux besoins de modernisation des outils de gestion et d'optimisation de la ressource en eau. Celle-ci ayant tendance à se raréfier, de nombreuses obligations incitent à sa préservation et réglementent son utilisation. Il est impératif pour la commune aujourd'hui, en tant que fournisseur d'eau potable, d'en suivre la consommation au plus près. Le parc de compteurs doit être dans ce cadre renouvelé.

Aussi la commune envisage de :

- ▶ remplacer les 3 200 compteurs disposés chez les particuliers, soit un coût d'environ 400 000 € pour la fourniture des compteurs en investissement et 150 000 € HT pour la pose en fonctionnement ;
- ▶ se doter d'outils de relève (6 000 €) et de gestion moderne (logiciel global de facturation et de gestion 28 000 € HT).

Un autre paramètre budgétaire à prendre en compte :

l'arrêt de la fourniture en eau de Fourques à échéance 2022. Cette action fournira un surplus non négligeable en matière de ressource en eau à la population locale. Budgétairement, la commune devra se passer du produit de la vente en eau à la commune de Fourques, soit une perte de recette d'environ 60 000 € / an.

Des répercussions sur la facturation d'eau

Pour faire face à ces investissements nécessaires, la commune est dans l'obligation d'actualiser le tarif d'abonnement des compteurs d'eau et de créer un forfait « abonnement » pour l'assainissement. Par contre, le prix de l'eau reste inchangé, soit 1,96 € TTC le m³.

Tarifs communaux – Adduction en eau potable et assainissement

Objet	Désignation	Tarifs		
		HT	TTC	
Redevances (par m ³)	Eau	Vente m ³		
	Commune	0,53 €	0,56 €	
	Agence de l'eau (prélèvement)	0,098 €	0,103 €	
	Agence de l'eau (pollution domestique)*	0,28 €	0,295 €	
	Assainissement			
	Commune	0,75 €	0,83 €	
	Agence de l'eau (modernisation des réseaux)*	0,15 €	0,17 €	
Frais fixes (par semestre)	Partie AEP (Adduction Eau Potable)	Compteur 15	27,50 €	29,01 €
		Compteur 20	30,00 €	31,65 €
		Compteur 32	32,50 €	34,29 €
		Compteur 40	35,00 €	36,93 €
		Compteur 60-65	40,00 €	42,20 €
		Compteur 80	45,00 €	47,48 €
	Compteur 100	50,00 €	52,75 €	
	Partie assainissement	2,50 €	2,75 €	

L'eau et l'assainissement à Bellegarde: les obligations et les actions à engager dès 2021

Gérer de manière plus précise la consommation de la ressource en eau

☛ Mieux prendre en compte le dimensionnement des compteurs d'eau

Comme pour les compteurs de fourniture en électricité où le montant de l'abonnement est fonction de l'ampérage du compteur, le dimensionnement des compteurs d'eau doit être désormais pris en compte. Jusqu'alors tous les abonnés payaient le même forfait de 40€/an quel que soit le débit de leur compteur. De nouveaux tarifs forfaitaires prenant en compte le dimensionnement des compteurs ont été votés le 1^{er} avril 2021 et seront appliqués sur la nouvelle facturation. **Dès lors, chacun payera en fonction du débit de son compteur.**

Les habitations sont équipées principalement de compteurs de type 15 ou 20. Les autres catégories étant destinées à des sites ayant des besoins plus importants (laverie, hôtel, entreprises...).

☛ Mieux affiner la circulation et la consommation de l'eau sur la commune

Les compteurs actuels ne permettent pas d'atteindre les obligations recommandées. La commune a par conséquent engagé le remplacement de l'ensemble de son parc de compteurs. Ces futurs compteurs d'eau, plus sensibles, comptabiliseront toute eau qui circulera*. Ce qui permettra de chiffrer avec précision les consommations et les besoins réels de la population. La sensibilité de ces nouveaux compteurs permettra en outre de mieux détecter les micro-fuites sur les réseaux privés.

Tous les compteurs d'eau de la commune seront remplacés d'ici fin 2021. Ce nouveau parc de compteurs sera couplé à un nouveau logiciel de facturation. Chaque abonné possèdera un compte personnel où il pourra télécharger ses factures, suivre ses consommations annuelles et payer ses factures en ligne.

(*) Compte tenu de la vétusté de certains compteurs actuels, un écart important de consommation pourra être constaté après la pose du nouveau compteur.

Prendre en compte l'extension de la ville

☛ Dans la collecte des consommations

Aujourd'hui chaque relevé de compteur nécessite un accès au coffret compteur individuel de chacun des abonnés. Avec l'extension des zones d'habitats, ce travail nécessite une mobilisation d'agents toujours plus importante et des coûts toujours plus élevés assumés par la ville. Aujourd'hui chaque relève semestrielle exige la mobilisation d'un agent à temps plein durant deux mois, ce qui impacte pour autant l'avancée d'autres travaux sur les réseaux.

Dans le projet de modernisation de son parc de compteurs, la ville a opté pour un service de radio relève. **La relève semestrielle des consommations des abonnés s'effectuera à distance via le passage d'un véhicule à proximité des habitations.**

☛ Dans l'assainissement

La ville doit s'engager dès à présent dans les travaux d'agrandissement de sa station de traitement des eaux usées. La station actuelle en service depuis novembre 2000 a une capacité de traitement estimée à 8 500 équivalents habitants. **L'objectif est d'augmenter la capacité de traitement de la station à 12 000 équivalents habitants.**

Les investissements de la commune

Entre 2014 et 2020, la commune a réalisé

19 207 723 €

d'investissements

Les principaux investissements d'équipement de ces 6 dernières années :

2 619 870 €	Travaux neufs de voirie
2 399 208 €	Réfection de la RD3
1 542 046 €	Acquisition de terrains et d'immeubles
1 081 738 €	Extension de l'école Henri Serment
872 782 €	Création parc de loisirs (Ludopark)
824 278 €	Mise en sécurité des bâtiments (école Philippe Lamour et Médiathèque)
410 389 €	Vidéo protection
373 900 €	Aménagement de l'école Batisto Bonnet (self, classes, climatisation et huisseries)
348 356 €	Achat de véhicules
279 971 €	Travaux neufs de voirie rurale
271 884 €	Rénovation toiture de l'église Saint Jean Baptiste
190 378 €	Aménagement ensembles sportifs (vestiaires foot)
172 625 €	Rénovation de la plaine des jeux
132 481 €	Réaménagement rue d'Auvergne
105 600 €	Aménagement école Henri Serment (climatisation réversible)
103 481 €	Aménagement place Batisto Bonnet

La dette actuelle de la commune est jeune avec un amortissement court, les emprunts ayant été contractualisés majoritairement sur 10 ans.

Depuis 2016, la dette s'est en effet assainie du fait de l'extinction des anciens emprunts à taux plus élevés. La ville a bénéficié d'une conjoncture favorable avec des taux extrêmement bas. De ce fait, le coût de la dette est très bas, il a été divisé par 2,32 en 6 ans. Le capital est remboursé beaucoup plus rapidement. La commune se désendette de 1500 000 € chaque année.

Du côté de la CCBTA



Foncier: maintien des taux pour 2021

Rappel: les taux sont inchangés depuis 7 ans, depuis 2012, ils sont les suivants.

- ▶ Taxe d'habitation **10,44%**
- ▶ Foncier non-bâti **2,73%**
- ▶ Foncier bâti **néant**
- ▶ Cotisation foncière des entreprises **33,22%**

À noter que la CCBTA est une des rares collectivités à ne pas avoir mis en place de taxe sur le foncier bâti.

Pas d'augmentation de la taxe sur le foncier bâti

Pas d'instauration de la taxe GEMAPI

Depuis 2018, les communautés de communes ont une compétence obligatoire en matière de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations. À ce titre, pour financer cette nouvelle compétence, la taxe facultative GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a été créée. Les élus communautaires ont fait le choix de ne pas instaurer cette taxe.

C'est entre 300 000 € et 400 000 € par an que nous prenons dans nos ressources propres pour ne pas appeler l'impôts de nos concitoyens, souligne Juan Martinez, président de la CCBTA.

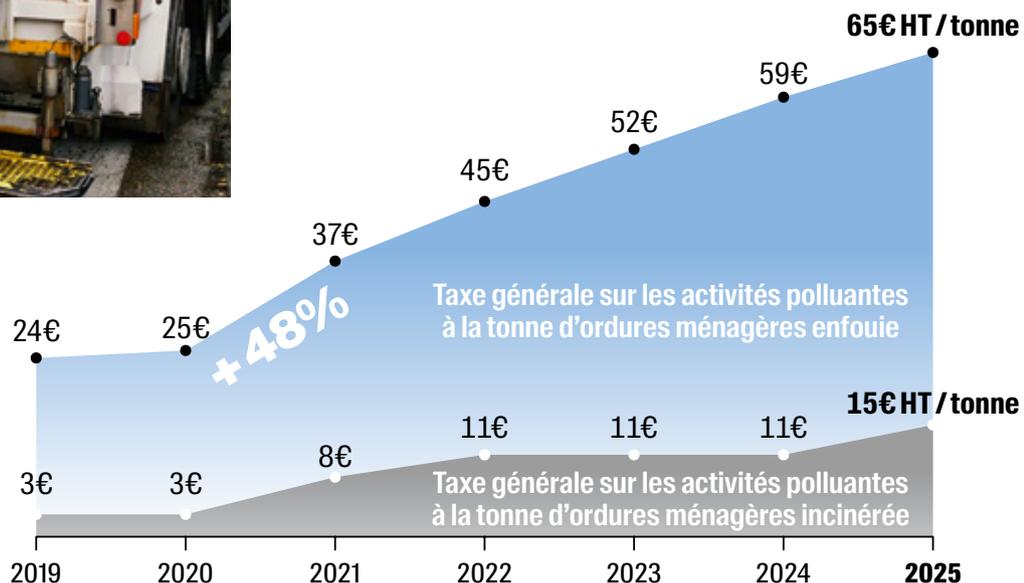


Le taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) fixé à 14,73%

Les élus ont fixé le taux de la TEOM 2021 à 14,73%, elle était de 14,15% depuis 2017. Une augmentation liée à l'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) que la CCBTA doit acquitter envers l'État chaque année.

Cette taxe payée par la CCBTA passera de 24 € HT par tonne en 2019 à 65 € HT en 2025 !

Ces augmentations de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) associée à une évolution du coût du traitement des déchets ménagers rend impossible le maintien du taux à son niveau actuel. Cette taxe que nous devons payer à l'État est trop importante et nous sommes dans l'obligation de la répercuter sur notre taux de taxe ordures ménagères, explique Juan Martinez.



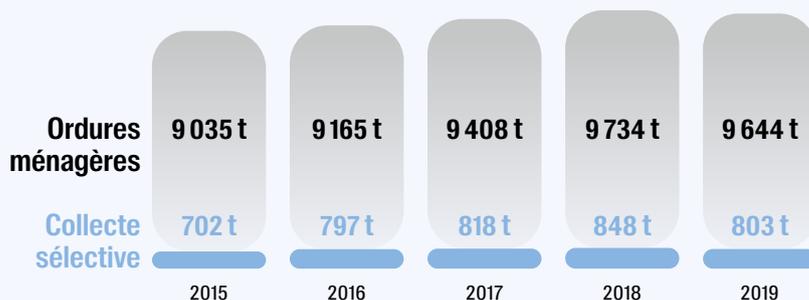
La TGAP sur le tonnage incinéré progresse aussi et passe de 3 € HT à 15 € HT par tonne en 2025 alors que la TGAP sur le tonnage enfoui progresse de 24 € HT à 65 € HT la tonne en 2025.

Bilan 2019 sur le territoire de la CCBTA

Ordures ménagères

9 644 tonnes collectées

306 kilos
par habitant



165 tonnes (20,55%)
ont fait l'objet d'un refus de tri

- 9 kilos qu'en 2018

C'est en moyenne ce que chaque administré a jeté en moins dans le sac noir.

Le verre

667,6 tonnes collectées

sur les différents points d'apports volontaires

- 8,63 tonnes
qu'en 2018



50 kg
par an

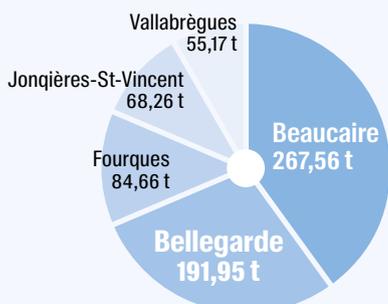
En moyenne, un Français « produit » 50 kg par an avec les bouteilles et les contenants alimentaires notamment.



21,20 kg
par an

Sur le territoire de la CCBTA, en moyenne 21,20 kg par habitant ont été évacués vers les colonnes « vertes » prévues à cet effet et ainsi valorisés.

Enlèvement du verre



On peut en déduire que 28,8 kg par habitant, soit 906 tonnes finissent invariablement dans les sacs noirs.

Les frais de traitement liés aux ordures ménagères varient entre 106 € et 133 € la tonne. Alors qu'une tonne de verre valorisé rapporte 33,50 € en moyenne.

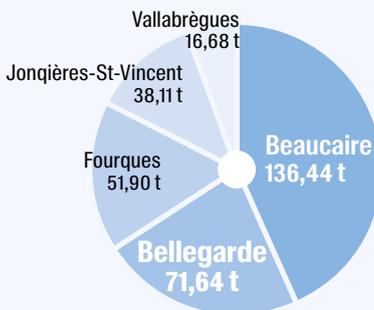
Manque à gagner ± 142 000 €/an

Le papier

314,8 tonnes collectées

collectées dans l'ensemble des colonnes dédiées

Enlèvement du papier



47,5 kg par an

47,5 kg c'est la quantité moyenne annuelle collectée par habitant en France.



10 kg par an

10 kg c'est le chiffre pour la CCBTA. Soit 37,5 kg par habitant non valorisés chaque année.

➔ **Manque à gagner ± 110 000 €/an**

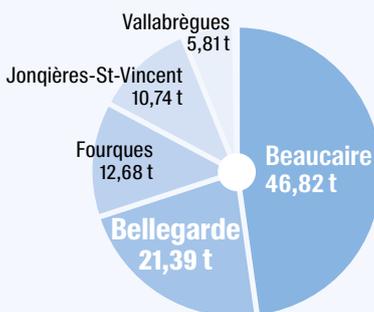
Le textile

97,4 tonnes collectées

sur les 37 points d'apports volontaires destinés au recyclage

- 6,39 tonnes qu'en 2018

Enlèvement du textile



La société Philtex and Recycling gère directement la pose et l'enlèvement dans ses colonnes dédiées. **La CCBTA n'est de fait pas impactée financièrement dans ces opérations.**

C'est d'autant de tonnage qui ne finit pas dans les sacs dont nous payons le traitement.

➔ **Économie ± 12 000 €/an**

La marge de progression reste cependant grande puisque nous pourrions tripler cette économie.



Selon l'ADEME, 90% des textiles usagés, linge de maison usagé et chaussures usagées mis sur le marché en France ne sont hélas pas collectés et se retrouvent régulièrement dans le sac noir.

Budget communautaire

Le 12 janvier 2021, les élus communautaires ont validé à la majorité le budget 2021 de la CCBTA. Un budget principal et ses budgets annexes (Ports, Environnement, Spanc, Office de Tourisme, Parcs d'activités économiques, Très Haut Débit) qui s'élève à un **total de 19 282 637 € en fonctionnement et 16 640 199 € en investissement.**

Les principales dépenses et investissements de 2021





Protection de l'eau, protection du terroir

Depuis 2006, la commune, avec le partenariat de l'Établissement Public Territorial de Bassin (EPTB) des nappes Vistrenque et Costières, s'est engagée dans la protection de sa ressource en eau.

L'approvisionnement en eau de la ville

La commune puise son eau dans la nappe des Costières de Bellegarde, seule ressource en eau potable. Elle dispose de plusieurs points de prélèvements : trois sources captées par drainage et un forage. Un deuxième forage réalisé récemment est en cours d'autorisation.



Source de la Sauzette
582 358 m³ en 2019



Sources est et ouest de la route de Redessan
444 800 m³ en 2019

Les captages

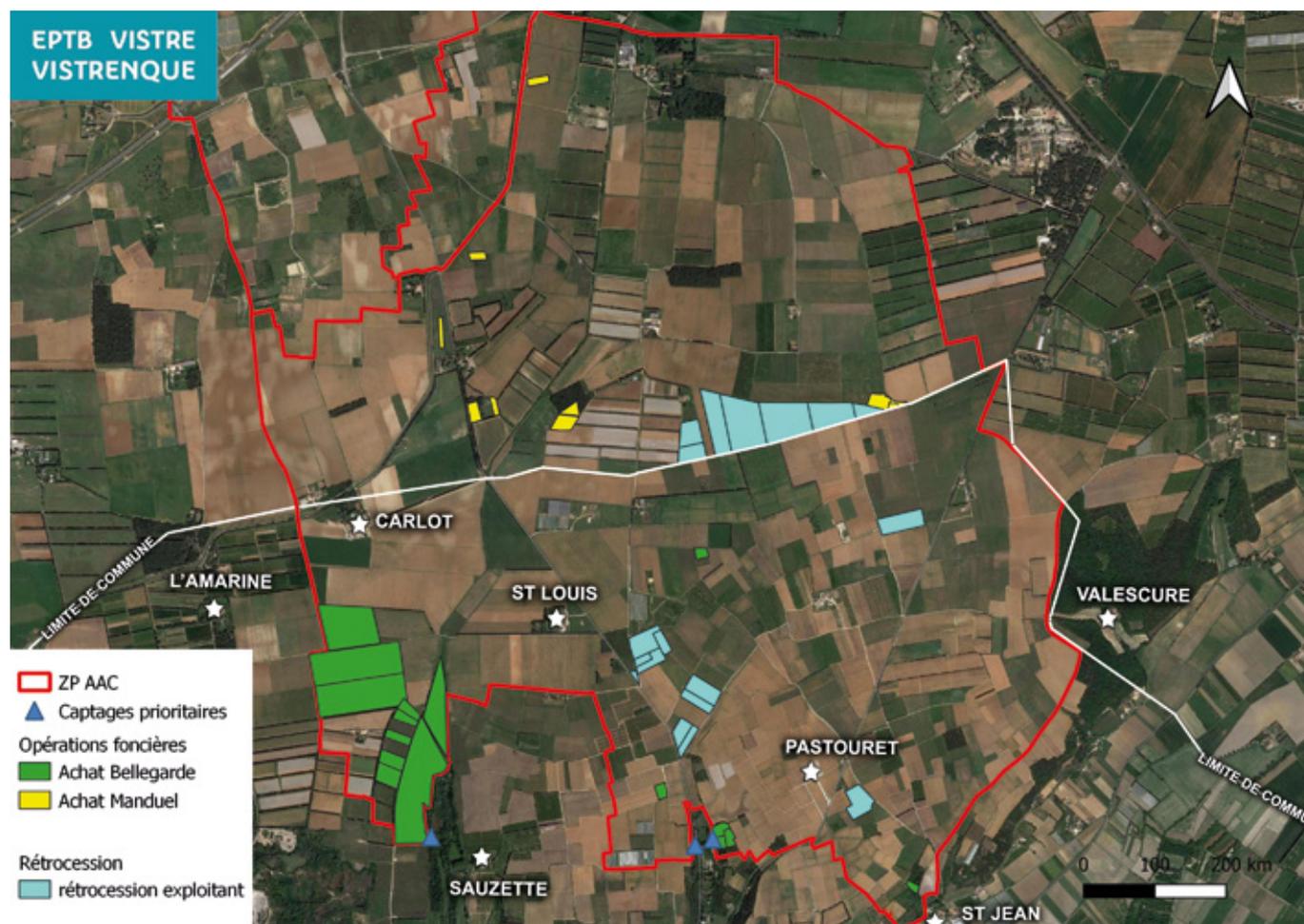
Les sécheresses successives de ces dernières années ont entraîné un abaissement du niveau de la nappe, limitant de fait les débits des captages par drainage. Pour sécuriser la continuité de son approvisionnement en eau, la ville a réalisé en 2019 un forage couplé à un système de pompage. Un deuxième forage réalisé début 2021 permettra si nécessaire de compléter l'approvisionnement, et en 2022 la ville cessera son contrat de fourniture en eau à la commune de Fourques.



Les nappes Vistrenque et Costières : une ressource en eau utilisée pour d'autres usages sur le département



Volumes prélevés par an (estimation)



Notion de Captage(s) prioritaire(s)

La Directive Cadre sur l'Eau demande aux États européens de protéger leurs ressources en eau afin de limiter les traitements de potabilisation. Les captages dits prioritaires sont ceux qui sont les plus menacés par les pollutions diffuses (nitrates et pesticides). L'objectif est alors de renforcer la protection contre tout risque de pollution dans l'aire d'alimentation de ces captages d'eau destinée à la consommation humaine.

Caractérisées par de faibles profondeurs, les nappes de Vistrenque et Costières sont très sensibles aux pollutions générées notamment par les activités agricoles passées et présentes. 21 captages d'eau potable dans les nappes Vistrenque et Costières, dont ceux de Bellegarde font l'objet par arrêté préfectoral d'une « démarche captages prioritaires ».

Pour chaque captage concerné sont définis les points suivants :

- ▶ **son aire d'alimentation** c'est la portion de territoire où l'eau qui s'infiltre arrive tôt ou tard au captage ;
- ▶ **sa zone de protection ;**
- ▶ **un diagnostic des pressions** qui s'exercent dans l'aire d'alimentation pour comprendre l'origine des pollutions potentielles ;
- ▶ **un plan d'action** visant à restaurer la qualité de la ressource en eau souterraine. Ce plan est élaboré de manière concertée et volontaire avec l'ensemble des acteurs du territoire concerné (commune, services de l'état, acteurs agricoles, industriels...). Son efficacité sur la qualité de l'eau est évaluée tous les 5 ans. Si nécessaire, l'État peut sans concertation imposer ses directives par arrêté préfectoral.

Sensibiliser et maîtriser les activités à risques de pollution

S'il est difficile de revenir sur les pollutions générées par des activités agricoles passées qui impactent encore aujourd'hui la qualité de l'eau (présence de molécules dégradées de pesticides, de nitrate), il est par contre possible de maîtriser les activités d'aujourd'hui et de demain. Dans cette démarche, la commune s'est engagée dans une politique d'acquisition foncière des parcelles situées en périphérie de ses captages ou forages. **51 ha ont déjà été acquis par la commune.**



Des terres pour les jeunes agriculteurs bio

Les zones cultivables, propriétés de la commune et intégrées dans le périmètre de protection des captages, sont proposées en l'état en fermage (bail de neuf années à tarif concurrentiel) prioritairement à de jeunes agriculteurs en culture bio.

En avril et mai 2021, trois jeunes agriculteurs ont bénéficié de cette opportunité.

L'un d'eux a notamment pris en fermage une parcelle de cépage clairette qu'il a déjà commencé à restaurer avec la ferme intention de produire de l'AOP Clairette de Bellegarde. Dans cette même démarche communale, deux autres jeunes agriculteurs locaux, Romain et Mickael Teissonniere, ont chacun loué huit hectares de terre agricole en culture bio.

D'autres actions sont engagées par l'EPTB des nappes de Vistrenque et Costières dans la protection de la ressource en eau

- ▶ Sensibilisation et engagement d'agriculteurs pour une meilleure gestion de la fertilisation et de l'utilisation de pesticides.
- ▶ Partenariat avec la cave des vignerons créateurs pour s'engager dans une démarche de certification HVE (Haute Valeur Environnementale).
- ▶ Mise en place de contrats avec les agriculteurs « Mesure Agro Environnementale et Climatiques » engageant 322 hectares dans les pratiques moins consommatrices de pesticides.
- ▶ Projet de plantation de haies.



Emmanuel Roussel 21 ans, jeune agriculteur bio qui se lance dans la production de l'AOP Clairette de Bellegarde

Après avoir obtenu son BAC STAV (Sciences Techniques Agronomes et du Vivant), option Production Agricole, le jeune Emmanuel Roussel poursuit ses études avec un BTS en Négociation Relations Clients, ce qui lui permet d'obtenir une formation de commercial dans le machinisme agricole. Il revient ensuite à sa passion de toujours, le monde viticole en préparant un BP REA (Brevet Professionnel Responsable Exploitation Agricole) dans le but de créer son exploitation. Emmanuel commence ainsi à travailler en janvier 2020 à Bezouze en CDI dans une exploitation d'oléiculture et viticulture tout en saisissant l'opportunité qui lui est offerte à Bellegarde.

« Pouvoir avoir ma propre parcelle de Clairette de Bellegarde, représenter mon village et valoriser l'appellation, c'est très important pour moi. C'est une fierté ! » explique dans un large sourire Emmanuel Roussel. Et d'ajouter : **« Lorsqu'on ne vient pas d'une famille de viticulteurs ni d'agriculteurs, il est difficile d'arriver à cela. Grâce au soutien de ma famille, de mes amis, d'agriculteurs locaux et de ma commune, cela a été possible et j'en suis vraiment ravi. J'ai à cœur de faire découvrir notre délicieuse Clairette et valoriser le cépage en AOP. Beaucoup de personnes en entendent parler, sans jamais la goûter ».**

PÊCHE

ENVIRONNEMENT

Les aires de repos du pêcheur sur le chemin du Troubadour ont été nettoyées grâce à la participation de bénévoles de l'union des pêcheurs de la plaine et de l'association des chasseurs.

Le matériel prêté par cette dernière a grandement facilité la coupe des herbes devenues hautes avec les pluies et la chaleur du printemps.

L'efficacité, c'est du temps de gagner !

Ces aires de pique-nique et de pauses sont ainsi de nouveau accessibles aux promeneurs.
Merci de bien vouloir les respecter.



A.C.
PAYSAGE

VOTRE SPÉCIALISTE
ÉLAGAGE - ABATTAGE
DÉBROUSSAILLAGE
ENTRETIEN PARC ET JARDIN



**Besoin d'un débroussaillage pour la mise en conformité incendie ?
Nous sommes aussi là pour ça !**

04 66 81 73 69 - 06 09 48 91 76

Mas Clos Finot - 30127 BELLEGARDE - anthony.caietta@orange.fr

 SARL AC Paysage

Voyage des séniors, un partenariat CCAS et ANCV

Le prochain voyage des seniors aura lieu au village vacances « Le Junka » au Vieux Boucau du 11 au 18 septembre 2021. Les pré-inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} juin, uniquement le mardi après-midi de 14h à 16h au service du CCAS en mairie de Bellegarde.

(Documents à fournir: carte d'identité et dernier avis d'impôt sur les revenus 2020)



Contact 04 66 01 09 38

Mission Locale Jeunes Rhône Argence



Présente sur Beaucaire, Bellegarde, Aramon, Montfrin et Villeneuve les Avignon, la Mission Locale Jeunes (MLJ) Rhône Argence exerce une mission de service public de proximité avec un objectif essentiel : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale.

À Bellegarde, votre conseillère Magaly Roux est présente au centre médico-social (entre le Point info et la salle des Cigales) rue du Cadereau pour vous rencontrer et vous conseiller.

- **lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**
- **mardi de 9h à 12h**

Depuis le début de l'année, 51 jeunes bellegardais ont été accompagnés dans leurs projets professionnels et 17 d'entre eux ont pu bénéficier de la Garantie Jeunes.

Dans le cadre du plan

« **1 jeune : 1 solution** » la MLJ met à disposition des jeunes des outils facilitant l'accès à l'emploi grâce :

- **aux nombreuses aides à l'embauche** proposées telles que le Parcours Emploi Compétence (PEC), le contrat d'apprentissage, le Contrat Initiative Emploi (CIE) ;
- **à la Garantie Jeunes** 310 jeunes des trois Communautés de Communes peuvent bénéficier de ce dispositif assorti d'une allocation mensuelle de 497,50€ pour faciliter l'accès à l'autonomie et à l'emploi).
- **aux aides** pour les projets mobilité (passer son permis), pour accéder à la formation, au sport, à la culture

N'hésitez pas à prendre RDV au 04 66 59 54 14

Le pôle culturel et associatif Élie Bataille



Ce nouvel espace de 2 étages se dresse sur près de 1600 m²

Inscrite dans le cadre d'un Contrat Local d'Aménagement du territoire, la réalisation du pôle a été engagée par la communauté de communes Beaucaire Terre d'Argence avec le soutien de l'État, de la Région et du Département. **Le coût du projet est de 4,2 millions d'euros TTC.**

Rez-de-chaussée



- ▶ **Un auditorium** de 150 m² avec 160 places assises de gradins rétractables + un espace scénique de 55 m² avec régie son, lumière, vidéo projection + des loges et les sanitaires de 26 m²



- ▶ **Une salle d'arts martiaux** de 167 m² avec 125 m² de tatami + un bureau partagé de 14 m² et espaces de rangement
- ▶ **Une salle de convivialité** et de réunion de 38 m² + espace bar-tisanerie



- ▶ **Une salle multi-activités** de 100 m² avec revêtement souple et miroirs muraux
- ▶ Deux zones de sanitaires, vestiaires et douches hommes + femmes



Niveau 1



- **Deux salles de danse** de 185 et 116 m² avec miroirs muraux (8 × 2 m)

Niveau 2

- La zone technique accueillant les systèmes de ventilation, chauffage-climatisation.



- **Une salle de gymnastique** de 213 m² avec miroirs muraux (8 × 2 m) + un bureau partagé de 14 m²
- **Les activités musicales** déclinées en plusieurs salles insonorisées : une salle d'éveil musical de 20 m², une salle de solfège de 21 m², un bureau de 8 m², deux salles de 10 m² pour cours individuels.
- Des sanitaires, vestiaires et douches

CCBTA un atelier relais à Bellegarde



Ce type de structure a pour vocation de permettre à des entreprises artisanales, en phase de démarrage, de s'implanter ou de développer leur activité sur le territoire de la Terre d'Argence. Ces jeunes entreprises bénéficient notamment d'un loyer à tarif préférentiel durant 4 ans.

En 2017, quatre ateliers relais ont été réalisés par la CCBTA dans le parc d'activités Domitia de Beaucaire pour un montant de 1,3 M€. Aujourd'hui un cinquième est lancé à Bellegarde, avec un investissement de 350 000 € HT, financé à 100% par la CCBTA. Le 30 mars 2021, Juan Martinez, président de la CCBTA et maire de Bellegarde, posait symboliquement la première pierre de construction de ce projet dans le parc d'activités du Rieu, pour une livraison prévue fin 2021.

JUSTINE BASTIDE, SOPHROLOGUE

Infirmière diplômée d'état depuis 21 ans, sophrologue certifiée RNCP en 2020, elle assurait ses services sur rendez-vous à domicile. Aujourd'hui elle ouvre sur la commune son cabinet pour accueillir sa patientèle.

Justine Bastide a exercé en début de carrière en services de médecine et de chirurgie. Fascinée par la connexion indéniable du corps et de la conscience, dès 2006 elle se forme en parallèle pendant 2 ans à la psychosomatique sur l'EMP de Nîmes. En 2007 elle se tourne vers les unités psychiatriques qui lui permettent de développer pendant 13 ans au cœur de ses soins infirmiers des ateliers de groupe d'éveil corporel et de danse-thérapie. 2017 elle intègre l'école

de sophrologie ESL à Vauvert et obtient son diplôme. Aujourd'hui, elle intervient en clinique psychiatrique, en centre éducatif fermé et auprès du réseau Diane sur l'institut de cancérologie du Gard. Au cabinet, souvent en lien avec les praticiens médicaux et paramédicaux, elle reçoit en séance individuelle les enfants et les adultes pour les accompagner dans la gestion du stress et des émotions, les troubles du sommeil, les pathologies chroniques, les parcours de soins (interventions chirurgicales, rééducation, examens, préparation à l'accouchement...).

357 rue Paul Cézanne - Contact 06 49 41 44 70
✉ justine.bastide@wanadoo.fr



CRÉA FLEURS, UN PREMIER COMMERCE POUR SOPHIE



C'est la première boutique ouverte par la jeune Sophie Brahiti, passionnée par la composition florale depuis l'âge de 15 ans. Elle avait créé son autoentreprise en octobre 2020 pour proposer un service de livraison à domicile et également l'entretien et le fleurissement des tombes. En juin, comme pour fêter ses 22 ans, elle réalise son rêve en s'installant dans sa première boutique. N'hésitez pas à aller découvrir ses bouquets, voire à passer commande.

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 heures à 12h30 et de 15 heures à 19h30. Dimanche de 9 heures à 12h30. Fermé le mardi.

Contact 06 68 25 56 63 - 15 bis, rue de Saint-Gilles
✉ justine.bastide@wanadoo.fr - [facebook.com/crea.fleurs.37](https://www.facebook.com/crea.fleurs.37)

PATCHOULI

Après des travaux de réfection des peintures, de la décoration et d'agencement, la boutique d'habillement Patchouli fait peau neuve.

Patricia, la gérante, vous accueille aujourd'hui dans une boutique plus lumineuse et aérée qui permet en quelques regards de découvrir l'affaire à ne pas manquer.

1, rue de Nîmes



BOULANGERIE LA MAÏE

4,6 tonnes c'est le poids du nouveau four de cuisson qui équipe aujourd'hui la boulangerie locale la Maie. L'installation de ce four Émeraude bi-énergie de la marque Pavailler, fabriqué à Valence, 100% français a exigé 3 semaines de travaux. Une occasion qui a également permis de donner un petit coup de rafraîchissement au magasin ainsi qu'à sa façade. Un nouveau matériel performant, un magasin rénové, c'est sereinement que la boulangerie accueille sa clientèle fidèle.



LA BRASSERIE LOCALE SUR ROUTE DES BIÈRES

On connaît Bellegarde pour sa clairette et ses fêtes. On y viendra désormais pour découvrir ses bières. La CCI du Gard et le Département ont lancé **La route des Brasseurs**. Un itinéraire qui permet de découvrir sur le Gard, les brasseries artisanales signataires de la charte **Militant du goût**. Pour l'instant, dix brasseries artisanales ont été labellisées Militant du goût et parmi elles, la brasserie artisanale locale Bellegard'Elfe gérée par Johanna Elami.

Plus d'infos sur militantdugout.gard.fr rubrique « Dégustez ».

Contact 06 66 03 32 55

 bellegardelfe.com

FOOD'S VILLAGE CAFÉ

Cet anglicisme annonce la nouvelle supérette qui a ouvert ses portes depuis le 3 mai. La clientèle pourra y trouver nombreuses denrées et épicerie fine, des confiseries américaines, des vins et autres boissons, un rayon frais et surgelé et également un bar à ramen avec micro-ondes et bouilloire à disposition. Nadège Abdesselem est la gérante de ce nouveau lieu qui vous accueille du lundi au samedi de 8h30 à 13h et de 15h à 19h et le dimanche de 8h30 à 13h.

58, rue des Colibris



LES JARDINS DE FLORETTE OUVRE SON POINT DE VENTE

Il y a un an Julie Rey créait Les Jardins de Florette, une enseigne de fruits et légumes essentiellement régionaux, de qualité et de saison avec un service de livraison à domicile. Le 22 avril, Julie Rey réalise son rêve avec l'ouverture d'un point de vente permanent au parking de la cave des Vignerons Créateurs ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 19h, et le dimanche de 8h30 à 12h30. La clientèle peut réserver en ligne ses fruits et légumes puis passer au point de vente pour récupérer la commande. Mais rien ne vaut la visite au point de vente pour découvrir les produits en direct.

Parking de la cave des Vignerons Créateurs  lesjardinsdeflorette.fr

BIENVENUE SUR LA PÉNICHE LE FARNIENTE



Michèle et Jonathan Morand sont les nouveaux propriétaires de la Péniche chambres d'hôtes Farniente. Anciennement restaurateurs et touchés par les mesures sanitaires COVID, le couple cherchait une solution pour rebondir. C'est à Bellegarde, bien située entre Nîmes et Arles, que tout s'est déclenché. Une péniche entièrement équipée était en vente, le charme du cadre paisible et vert du port de plaisance a fait le reste. Aujourd'hui, avec Pacha et Chipie, leurs deux chats, Michèle et Jonathan proposent au public des nuits, des séjours, des semaines ainsi que la table d'hôtes et location de vélos. La péniche dispose de 3 cabines, 2 doubles et 1 composée d'un lit double et 1 lit simple. Également en juillet et août, des sandwiches, boissons, gaufres, glaces et burger maison à emporter tous les dimanches soir sur réservation de 18h à 20h30.

Contact et réservation 06 82 91 58 56

penichefarniente30@gmail.com
chambresdhotespéniche.com

Rentrée 2021-2022 Guichet unique inscription Cantine et services périscolaires

Pour les nouvelles inscriptions

Se présenter au bureau du guichet unique aux horaires d'ouverture. Un dossier sera à remplir sur place.

Prévoir : numéro allocataire CAF, assurance scolaire et extra- scolaire, attestations employeurs (si besoin de la garderie du matin et du soir après 17h30).

Pour les familles ayant déjà un dossier

Fournir l'assurance scolaire et extra-scolaire 2021-2022, ce document est indispensable pour pouvoir réinscrire les enfants.

Attention : date limite d'inscription le jeudi 26 août 2021

Guichet unique

Entrée par l'école Batisto Bonnet
Place Aristide Briand

Plus de renseignements

Virginie Llinares

Tél. : 04.66.01.35.21

regieenfancejeunesse@bellegarde.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h30- 11h30 / 13h30 - 16h30

Mardi 8h30-12h /13h30 - 16h3

Mercredi 8h-12h / 13h30 - 18h30

Jeudi 8h30-12h /13h30 - 16h30

Vendredi 8h30-12h

Fermeture

du 12 au 30 juillet inclus



ASSOCIATION MARMAILLE & COMPAGNIE

Le 11 avril 2014 naissait l'association Marmaille & Compagnie, créée par une bande de copines après un bon petit-déj. Nous avons mis en place des actions au profit de l'école Batisto Bonnet et de la MDJ avec des ventes de gâteaux sur le marché du vendredi, des vide-greniers, des lotos, des ateliers création de savon, des ventes zéro déchet.

Ces initiatives nous ont permis d'offrir la première année un chèque de 3000 €, ainsi que du matériel (tapis de gym, tables pour la cour de récréation, plantes...). Nous nous sommes donné à fond pour organiser et offrir un spectacle de Noël avec gouters et venue du Père Noël pour la distribution de cadeaux, des goûters pour le temps du carnaval, des cadeaux de fin d'année scolaire pour les CM2 avec une calculatrice et une clé USB. Nous avons participé aux TAP avec le service périscolaire, nous avons fait des ateliers cuisine et couture avec la MDJ, nous avons tenu la buvette du festival du rire pendant plusieurs années (merci à Adrien Héritier pour sa confiance et pour tous nos fous rires), nous avons participé à la fête de l'Europe de nombreuses fois avec l'animation du stand France.

Après sept ans de bons et loyaux services, nous avons décidé de passer la main à l'association de parents d'élèves les Minots de Bellogardo.

Déjà active sur l'école maternelle Philippe Lamour, cette association prendra notre relais à l'école Batisto Bonnet à la rentrée de septembre. L'association sera ainsi présente sur les deux écoles. N'hésitez pas à la rejoindre, sans bénévole les associations ne vivent pas !

Merci aux enseignants de l'école Batisto Bonnet pour leur aide précieuse. Merci à la ville pour les subventions accordées et le prêt de salles. Merci aux parents, aux bénévoles qui ponctuellement ou plus régulièrement, ont été présents pour prêter main-forte à l'association. Dans ces remerciements, ne peuvent être oubliées les Marmaillettes et amies. Merci à la présidente Valérie Rais Chaabane pour son dévouement et sa motivation, bien qu'elle n'ait plus d'enfant à l'école Batisto Bonnet depuis 4 ans.



100 ANS POUR L'ASSOCIATION LOCALE DU BALLON ROND

Rares sont les clubs pouvant se targuer d'avoir cent ans d'histoire. C'est le cas de l'Olympique Club Bellegardais (O.C.B).

C'est en 1921 avec comme pionniers, Fernand Andras, Marcel Boucayrand et Paul Auzilhon que le club plante ses premiers crampons à Bellegarde. De 1927 à 1937, l'équipe locale faisait partie des meilleures équipes gardoises 2^e série. Un temps où les joueurs motivés et leurs responsables en tête n'hésitaient pas à prendre les bicyclettes pour se rendre à leurs tournois dans les villages alentour. Depuis, 25 présidents

se sont succédé ainsi que nombreux bénévoles entraîneurs, accompagnateurs, secrétaires, trésoriers, parfois plus anonymes, mais ô combien importants dans la vie du club. Le club, c'était aussi les supporters toujours prêts à suivre et à encourager les équipes.

Le stade local qui faisait, un temps, aussi office d'aire de battage en période de moisson pouvait parfois accueillir 200 spectateurs. **Un record tient toujours, un match Bellegarde-Montfrin, avec 1000 entrées enregistrées.** Dans ce monde du bénévolat, n'oublions pas non plus les arbitres « ces chevaliers du sifflet » garants implacables du respect des règlements.

Aujourd'hui le nouveau président, Karim Mimoun, gère l'OCB depuis juillet 2020 avec son équipe de bénévoles. Le club, soutenu par la commune, totalise 143 licenciés, dont 90 enfants qui composent notamment l'école de foot; preuve que la ferveur du ballon rond a toujours sa place à Bellegarde. Parmi les projets du club, la création pérenne d'une ou deux équipes féminines est dans les priorités (mesdemoiselles-mesdames n'hésitez pas à vous manifester!). Évidemment la célébration de l'anniversaire des 100 ans du club ne sera pas oubliée. Le club prévoyant l'organisation d'un Tournoi anniversaire à l'automne 2021.

COB ESCALADE

C'est une association sportive qui vous fera découvrir, vous initiera et vous perfectionnera dans la pratique de l'escalade. Avec pour devise « Bonne humeur, entraide et dépassement de soi », nous vous proposons des cours pour tout âge, à partir de 4 ans et des sorties en salle de blocs et en falaise.

Bénévoles et éducateurs sportifs, nous partagerons notre passion de la grimpe, du bloc et de la via ferrata.

Nous vous donnons rendez-vous au forum des associations ou à la halle des sports du collège à partir du 6 septembre 2021 pour la nouvelle saison d'escalade.

AU REVOIR JACQUES !



Le groupe d'initiation à la langue allemande

composé d'une douzaine de personnes, a voulu démontrer à Jacques Chaptal, combien il allait manquer !

Jacques, agent communal, chauffeur du bus de la ville a pris au printemps une retraite bien méritée. **Il a conduit et accompagné depuis la création des jumelages avec Gersfeld (Allemagne) et Villamartin (Espagne) les multiples voyages.** Si bien, qu'il a fini à titre personnel, à participer de manière assidue au cours d'initiation à la langue allemande et tisser au fil des années une amitié sincère avec les membres du comité de jumelage de Gersfeld.

Cela valait bien quelques cadeaux dont parmi un panel de produits régionaux, une croix de Camargue en fer forgé, témoin de fidélité et générosité ainsi qu'une Cigale murale en fer forgé qui, à défaut d'entendre leur chant, illuminera les soirées d'été en Savoie où Jacques réside avec sa famille !

Tout cela assorti de recommandations de la part de Simone Paris, animatrice du groupe « *Pour ne point perdre le petit acquis de la langue allemande, conserve toujours prêt de toi ton livre Assimil, comme il a été ton compagnon dans le bus.* » Jacques profitait souvent du temps d'attente des scolaires, pour réviser quelques leçons !

Merci Jacques, pour ta fidélité, ta gentillesse et ton intérêt pour les relations avec notre ville jumelle Gersfeld.

ESCA
LADE



Bellegarde





Enfants

Cours enfants de 4 à 6 ans
Mercredi 16h - 17h
Vendredi 17h - 18h

Cours enfants de 7 à 11 ans
Lundi 17h - 18h
Mercredi 17h - 18h

Cours ados de 12 à 16 ans
Lundi 18h - 19h
Mercredi 18h - 19h
Vendredi 18h - 19h

Cours adultes
Lundi 19h - 21h
Mercredi 19h - 21h
Vendredi 19h - 21h

Adultes

Halle des sports
Collège Federico Garcia Lorca
Franck / 06 68 67 50 45 Fabien / 06 71 59 84 10
cobescalade-bellegarde.assoconnect.com
cobescalade@yahoo.com

Infos et contact Franck 06 68 67 50 45 - Fabien 06 71 59 84 10

✧ obescalade@yahoo.com ✧ cobescalade-bellegarde.assoconnect.com



Forum des associations le 5 septembre à la Plaine des jeux

Il se déroulera le dimanche 5 septembre de 10 heures à 17 heures, et pour la 2^e année sur le site ombragé de la Plaine des jeux.

Il est grand temps de redynamiser notre tissu associatif autour de cet événement de la rentrée scolaire, attendu aussi bien par les associations que par le public, qui se déplace toujours nombreux pour cette manifestation incontournable de la vie locale.

Une campagne d'adhésion et la reprise des activités après une longue période

de pause due au COVID 19 seront fort appréciées.

Comme à l'accoutumée (cela fait du bien de retrouver les habitudes) les traditionnelles animations et démonstrations sportives sont au programme. Un repas est proposé le midi à tous, avec au menu du chef : quiche au thon, poulet basquaise et sa semoule, fromages, cla-

foutis aux poires, café et vin pour 12€ (adulte) et 7€ (enfant)

Journée conviviale assurée et buvette sur place.

Pour la participation au forum (associations) et/ou repas (ouvert à tout public) s'inscrire au Point Infos, rue du Cadereau 04 66 01 03 40.



CLUB TAURIN L'AFICION

Ce 1^{er} mai 2021, le club taurin l'Aficion a tenu à fêter les 100 ans de Mme Imbard du Mas Nègre.

Lors d'une visite au Mas, d'où historiquement les abrivado de la foire d'octobre ont leur départ et leur arrivée, le bureau du club a offert une composition florale à notre toute jeune centenaire en présence de sa famille proche.

C'est dans l'évocation de cette histoire *afeciouna* que s'est tenue cette visite autour du verre de l'amitié. Nous souhaitons encore beaucoup de nouveaux printemps à cette dame de la bouvine. Amitiés sincères de la part du bureau et du conseil d'administration du club.

CHORALE LA CANTILÈNE ADIEU GEORGES



Georges Joanenc était ténor à la chorale la Cantilène. Très apprécié de tous les choristes, toujours prêt à rendre service, il laisse le souvenir d'un homme charmant. Nombreux ont été les membres de la chorale à venir à l'église lors de son enterrement pour lui rendre hommage et accompagner les chants de la cérémonie. Aujourd'hui notre ami chante avec les anges.

L'ASSOCIATION DE GÉNÉALOGIE BELLEGARDAISE EN DEUIL

Jean-Pierre Blain, notre ami et secrétaire-adjoint de l'association nous a quittés à l'âge de 78 ans des suites d'une longue maladie.

Militaire de carrière à la retraite, il était domicilié à Jonquières Saint-Vincent où il s'était beaucoup investi : CCAS de la commune, antenne du Secours Catholique, projet Monalisa (mobilisation nationale contre l'isolement des âgés). Il animait des ateliers de mémoire, d'informatique et, dernièrement, était bénévole de « Présence 30" concernant les alarmes.

Il avait dépouillé, enregistré 11000 actes (naissances, mariages, décès) de 1639 à 1902 de Jonquières Saint Vincent constituant ainsi notre patrimoine généalogique en Terre d'Argence.

Nous saluons son dynamisme, son grand cœur et nous adressons, à sa famille, nos plus sincères condoléances.

AGENDA

NUITS MUSICALES

En partenariat avec les
Commerçants Bellegardais

Samedi 10 juillet 20 heures

Rue de L'Hôtel de ville
The Pickles

Samedi 17 juillet 20 heures

Place Allovon
Chorus

Samedi 24 juillet 20 heures

Rue de L'Hôtel de ville
Tifen and Co

Samedi 31 juillet 20 heures

Place Allovon
Panam Vintage

Samedi 7 août 20 heures

Rue de L'Hôtel de ville
Undercover Live Music

Samedi 14 août 20 heures

Place Allovon
What Else

Samedi 21 août 20 heures

Rue de L'Hôtel de ville
Get Da Funk

Samedi 28 août 20 heures

Place Allovon
Manhattan

CLOSING

Samedi 4 septembre 20 heures

Place Allovon
Tabasco

Rue de L'Hôtel de ville
Les Barbiches Tourneurs

Marché nocturne, animations, jeux
pour les enfants.
Tombola gratuite 1 voyage à gagner.

Culture





CINÉ'VIGNES

Festival de cinéma dans les vignobles de la Vallée du Rhône Inter Rhône avec le soutien de Vignobles & Découvertes « Costières de Nîmes »

Mardi 27 juillet 20 heures

Château Saint-Louis la Perdrix Le grand bain

Programme

20h à 22h accueil des visiteurs, dégustations et pique-nique (assuré par un traiteur dans le respect des règles du métier)

22h à minuit projection du film **Le grand Bain** en plein air avec l'association CinéPlan

Tarifs

10€ dégustation + cinéma

30€ dégustation + panier pique-nique + cinéma

Infos et réservation

www.cinevignes.fr

FESTIVAL MUSIQUES ET VIELLES PIERRES

Communauté de Communes
Beaucaire Terre d'Argence

Samedi 28 août 19 heures

Chapelle de Broussan Concert Tram des Balkans

Les 6 artistes de cet ensemble creusent un sillon musical inspiré de différentes traditions : Europe de l'Est, musique Klezmer, traditions nordiques et orientales. C'est la ferveur et l'énergie des cinq musiciens-chanteurs qui donne à toutes ces inspirations son unité et cultive un mélange de curiosité, d'énergie, de liberté et une grande complicité avec le public, produisant une musique à très forte teneur émotionnelle!

Gratuit

Inscription via le service de réservation en ligne de l'Office de tourisme Beaucaire Terre d'Argence.

Arènes

13 juillet 21h30 ▶ Arènes

Taureaux piscine

Club taurin La jeunesse bellegardaise

28 juillet 21h30 ▶ Arènes

Taureaux piscine

Club taurin La jeunesse bellegardaise

5^e Trophée Sébastien Castella

28 août 17h30 ▶ Arènes

Novillada

Association Bellegarde Passion traditions

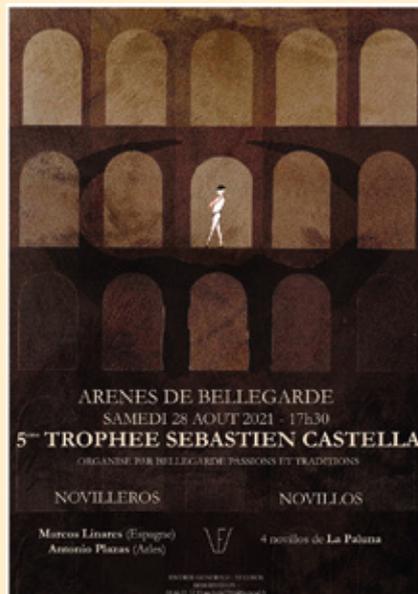
A l'occasion du 5^e Trophée Sébastien Castella, les novillos du fer de La Paluna viendront déchirer le voile noir qui pèse depuis trop longtemps sur les spectacles taurins et feront rayonner un peu de lumière dans ce monde obscur, magnifiquement reflété par Simon Parilla, l'auteur de l'affiche.

L'association Bellegarde Passions et Traditions a fait le choix de leur opposer les novilleros Marcos Linares, qui viendra de Linares et Antonio Plazas, de l'école taurine d'Arles. Ils auront la lourde tâche de succéder aux précédents lauréats Dorian Canton, Tristan, Solalito et Christian Parejo.

Tarif et réservations

Entrée générale : 12€

Tél. : 04 66 01 12 15 ou betis7705@hotmail.fr



Divers

31 août 14h30 à 19h30 ▶ Salle des Sources

Collecte de sang

Amicale des Donneurs de sang bénévoles

Le groupe d'opposition réclame une baisse d'impôt !

Les dernières séances du conseil municipal ont été l'occasion d'exprimer nos points de désaccord face aux décisions prises par l'équipe majoritaire.

Premier point : lors du vote du budget, M. Martinez a annoncé un excédent budgétaire important, une augmentation de la redevance SUEZ SITA et des économies conséquentes sur le budget « Fêtes et Culture » liées au contexte sanitaire. En ce sens, notre groupe d'opposition a réclamé une **baisse des impôts** afin de redonner du pouvoir d'achat aux Bellegardais. **Refus absolu de M. le Maire**, alors que depuis plus d'un an, la crise sanitaire impacte fortement le budget des Bellegardais ! Devrons-nous attendre la veille des prochaines élections municipales pour espérer une prise en compte de cette demande ?

Deuxième point : nous regrettons, vivement, la reconduite du contrat de la navette sans réelle étude de satisfaction des usagers (horaires, arrêts...), ni modification des capacités d'accueil pour une version plus adaptée, ni passage à un véhicule électrique dans un souci d'**impact écologique**. Une fois de plus, **promesse de campagne non tenue** par l'équipe majoritaire ! Dans une vision plus positive, nous espérons que la plupart d'entre nous pourront être rapidement vaccinés, afin de revenir à des jours meilleurs, profiter de la saison estivale et retrouver nos commerçants qui font la vie de notre village...

Bel été à tous !

Catherine Navatel, Alain Ducros, Bruno Arnoux, Judith Florent

Aucun article fourni

Groupe « un vrai maire pour Bellegarde »

VIE PRATIQUE

Rappel formalités

Recensement militaire

Les jeunes de 16 ans doivent se présenter en mairie, munis de leur pièce d'identité, justificatif de domicile des parents, et du livret de famille (copies et originaux), afin de se faire recenser dans le trimestre de leur date d'anniversaire. S'adresser au bureau des Affaires courantes.

Élections

Les administrés doivent signaler en mairie – bureau des élections, tout changement d'adresse.

SUEZ SITA

Consultation du rapport annuel d'activité

La société Sita Suez publie chaque année à destination de la commune un rapport d'activité de son centre d'enfouissement de Bellegarde. Ce document à caractère public est disponible à la consultation du public en mairie auprès du secrétariat de la direction générale.



Gendarmerie nationale : être réserviste, pourquoi pas vous ?

Forte de 23 000 hommes et femmes, la réserve opérationnelle de la gendarmerie renforce l'action des unités d'active et les structures de commandement.

Les réservistes contribuent directement, aux côtés de leur camarades d'active, à la production de sécurité (garantir la protection des personnes et des biens, renseigner, alerter, porter secours) comme à la bonne exécution des lois. Le service dans la réserve est tout à fait compatible avec une vie professionnelle civile. Il s'effectue sur des périodes courtes. Vous contribuez à votre rythme.

Conditions générales → être de nationalité française → être âgé de 17 ans au minimum et de 40 ans au plus → avoir effectué la journée d'appel de préparation à la défense (JPAPD), la journée défense et citoyenneté (JDC) ou la phase 1 du Service national universel (SNU) → être apte physiquement → avoir une bonne moralité

Formation → 15 jours de formation initiale pendant les vacances scolaires → 15 jours de formation répartis sur une année, prioritairement les week-ends.

Conditions d'emploi → emploi sur la zone de résidence → équipement gilet pare-balles et armement individualisé

Rémunération → à la journée selon le grade → nette d'impôt → à partir de 60€ par jour pour un militaire du rang

Exemples de missions effectuées dans le cadre de la réserve opérationnelle

Les réservistes sous ESR sont convoqués pour renforcer temporairement les unités de gendarmerie proches de leur domicile et participer notamment : → au service quotidien des unités (patrouille de surveillance, contact avec la population, aide, conseil et secours) → à la sécurité de manifestations sportives ou culturelles → à des dispositifs de recherches → à des missions de sécurité publique ou de lutte contre la délinquance → à des mesures exceptionnelles de sécurité telles que le plan VIGIPIRATE → à la gestion des conséquences des catastrophes naturelles ou accidentelles → à l'encadrement des sessions de JDC ou de formation des réservistes ;

Le temps consacré à ces activités peut aller jusqu'à 30 jours par an.

Plus d'information sur minotaur.fr

État civil

Naissances

3 novembre 2020 Jeanne Audemard
 16 janvier 2021 Noélia Torres
 19 janvier Emma Erades-Tevas
 8 février Louise Wetterwald
 10 février Maria Andoni
 13 février Ashley Nempon
 13 mars Ascension Richard
 16 mars Waylone Van de Walle
 21 mars Wael Ilha
 31 mars Jules Delory Astruc
 7 avril Maylone Guguen Contreras
 10 avril Théa Mascolo
 14 avril Maël Berenguier
 19 avril Alix Daviaud
 21 avril Rayan Hajjoubi
 22 avril Léon Malleret Tribuzio
 24 avril Angélica Ferreira Dos Santos
 26 avril Héni Abdellah Codoner
 5 mai Kamélya Karim Bouaoun
 10 mai Gabin Wauquier
 11 mai Mathis Truffin
 31 mai Raphaël Morgado
 11 juin Louna Squilbin
 24 juin Ewenn Mazet Benoit
 24 juin Ella Courrieu
 24 juin Salim Kaddour Hemissi

Mariages

- ▶ 6 mars Florian Pele et Céline Gaudet
- ▶ 20 mars Jorge Rodrigues Dos Santos et Claudia Dos Santos Mendes Alves
- ▶ 20 mars Emeric Delome et Amandine Alcazar
- ▶ 29 mai Pierre Arlandis et Claire Delassus
- ▶ 5 juin Léo Manin et Manon Delassus
Monsieur le maire et président du CCAS remercie les jeunes mariés pour leur généreux don au profit des actions sociales de la ville.
- ▶ 19 juin Nawfal-Ali El Ouadni et Sarah Le Bihan
- ▶ 19 juin Marie Pésenti et Marjorie Bri
- ▶ 19 juin William Volle et Sabrina Gonzalez
- ▶ 19 juin Cédric Verheyde et Stéphanie Belin
- ▶ 26 juin Johan Gallet et Elodie Laget
- ▶ 3 juillet Nicolas Aubaterre et Elodie Treglia

Décès

17 novembre 2020 Berthe Chaballier
 25 mars Daniel Daumas
 29 mars Charles Marmier
 1 avril Jeannine Kappes
 4 avril Abdelmoula El Kouri
 5 avril Francis Mollon
 6 avril René Bouquet
 7 avril Joseph Peyras
 14 avril Nicolas Djaghmoune
 16 avril François Flores
 21 avril Renée Molinier
 24 avril Henri Tauleigne
 27 avril René Mathieu
 28 avril Guy Cariat
 28 avril Eric Guguen
 9 mai Yves Caumel
 18 mai Huguette Moncho
 22 mai Marcel Domenge
 11 juin Jean-Claude Icard
 18 juin Jean-Louis Leyre
 25 juin Eugenia Reboul
 29 juin Elise Moragues
 30 juin Ricardo Serrano Navarro
 3 juillet Marcel Rigal



Pompes Funèbres
Bernard COLLIN & Fils

Maison
fondée
en 1907

Organisation complète des obsèques
 Transport toute distance France et Etranger

Chambre Funéraire

Chemin de Rodilhan à Manduel

Marbrerie

Caveaux

24h/24
7j/7

06 11 56 61 50
06 21 60 22 85

Magasin rue Jeanne d'Arc 04 66 01 15 33 Bellegarde
 Contrat de prévoyance - Fleurs - Articles funéraires - Plaques - Gravures

Site internet : pompes-funebres-collin.com

DES TERRAINS DISPONIBLES
DANS VOTRE REGION

DE BEAUX
TERRAINS,
DE VRAIES
VALEURS.



BINOME Crédits photos : Gettyimages

www.ggl-amenagement.com

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

04 66 689 689

 **GGL**
AMENAGEMENT